

COMMUNE DE MENDE

**OBJET :**  
**Dépôt de**  
**pièces du**  
**lotissement**  
**« Rue**  
**Joséphine**  
**Baker »**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance Publique du 20 Juin 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt du mois de juin, le Conseil Municipal de MENDE s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent SUAU, Maire, en session ordinaire suivant convocations faites régulièrement.

Nombre de  
Conseillers  
Municipaux :  
▪ en exercice : 33  
▪ présents à la  
séance : 26  
▪ représentés : 7  
▪ absent : 0

**Etaiient présents :** Monsieur Laurent SUAU, Maire, Madame Régine BOURGADE, Monsieur Jean-François BERENGUEL, Madame Françoise AMARGER-BRAJON, Monsieur Vincent MARTIN, Madame Elizabeth MINET-TRENEULE, Monsieur Alain COMBES, Madame Marie PAOLI, Adjoints, Madame Ghalia THAMI, Monsieur Francisco SILVANO, Madame Patricia ROUSSON, Monsieur Nicolas TROTOUIN, Monsieur Thierry JACQUES, Monsieur Christophe LACAS, Madame Stéphanie MAURIN, Monsieur Aurélien VAN DE VOORDE, Monsieur Nicolas ROUSSON, Madame Valérie TREMOLIERES, Madame Betty ZAMPIELLO, Monsieur Bruno PORTAL, Monsieur Karim ABED, Monsieur Philippe POUGET, Madame Emmanuelle SOULIER, Madame Fabienne HIERLE, Monsieur Jérémy BRINGER, Madame Michelle JACQUES, Conseillers Municipaux.

Date de l'envoi et  
de l'affichage de  
la convocation :  
**13 juin 2024**

**Par procuration :** Monsieur François ROBIN (Madame Elizabeth MINET-TRENEULE), Madame Aurélie MAILLOLS (Madame Françoise AMARGER-BRAJON), Adjoints, Monsieur Raoul DALLE (Madame Betty ZAMPIELLO), Monsieur Philippe TORRES (Monsieur Nicolas ROUSSON), Madame Catherine THUIN (Madame Valérie TREMOLIERES), Madame Sonia NUNES VAZ (Monsieur Aurélien VAN DE VOORDE), Monsieur Francis DURSAPT (Monsieur Thierry JACQUES), Conseillers Municipaux.

Date de  
l'affichage à la  
porte de la Mairie  
et publication sur  
le site internet :  
15/07/2024

Il a été, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire, pris dans le sein du Conseil, Madame Régine BOURGADE, Adjointe, ayant été désignée pour remplir ces fonctions, les a acceptées. Monsieur le Maire a ouvert la séance.

Indiquer si le  
Conseil a décidé  
de se former en  
comité secret :  
Non

Madame Marie PAOLI expose :

Les travaux de viabilisation du lotissement « Rue Joséphine Baker » sont achevés.

Il appartient au conseil municipal de déterminer le prix de vente des lots en vue de leur commercialisation.

Vu l'arrêté de permis d'aménager en date du 25 Octobre 2022  
Vu la délibération du 25 Janvier 2022 approuvant la dénomination de la voirie  
Conformément à l'avis du pôle d'évaluation domaniale ref 2024-48095-33654/17693830

Il est proposé aujourd'hui :

- **D'APPROUVER** le prix de vente à **99,00 €/ m<sup>2</sup> TTC**
- **D'AUTORISER** M. le Maire à signer l'acte de dépôt de pièces du lotissement en l'étude SAS NOTACT, notaires à MENDE.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **ADOpte** les propositions du rapporteur.

#signature2#

Pour extrait conforme,  
Fait à Mende,  
Le Maire,  
Laurent SUAU

#signature1#

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux et/ou d'un recours contentieux formé par les personnes pour lesquelles l'acte fait grief, dans les deux mois à partir de la notification de cette décision. Le recours doit être introduit auprès du tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication, en vertu de l'article R 421-5 du Code de la justice Administrative. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)